

Suite à la convocation en date du 23 novembre 2021  
Le quorum n'ayant pas été atteint le 08 décembre  
2021  
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la  
Lys le 15 décembre 2021

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Delrue, Duwicquet, Goube, MM. Bezirard, Borrewater, Cambien,  
Dissaux, Hocq, Legrand, Waymel

Étaient excusés :

MM. Barbarin, Beauchamp, Belabbes, Caillieret, Dieusart, Haesebroeck, Houssin,  
Ledoux, Méquignon, Perin

Pouvoirs :

M. Houssin donne pouvoir à M. Waymel  
M. Méquignon donne pouvoir à M. Dissaux

Vu le rapport n° 35-21

DECIDE

- de passer un accord-cadre pour les travaux de réfection des revêtements extérieurs des passages aériens de la canalisation reliant Aire-sur-la-Lys à Prêmesques,
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits au compte 2315 du budget du syndicat,
- d'autoriser son Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le

**17 DEC. 2021**

Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX



Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX

